



CLDAO-hugolacroix
Vol.13, No 1 - Avril 2023

<http://journallepont.ca>

journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

Joyeuses Pâques

Solange Nicol **Une grande bénévole prend sa retraite**



Encore des aventuriers sur le lac Abitibi



Pat

Ben

Mike



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

Sommaire

Actualités	2 et 4
Affaires municipales	10 à 13
Opinions	3
Vie communautaire	9

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2-3-4
*Gilles Fortier	8
*Cercle de fermières	7
*Francine Gauthier	5
*Félix Goulet	
*MFC	9
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.-P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante Infographiste
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateur :	Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité

dans **LE PONT**
DE PALMAROLLE

**C'est une visibilité
incontournable**
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Encore des aventuriers sur le lac Abitibi



Jean-Pierre Robichaud

L'immense lac Abitibi continue d'attirer des aventuriers de ski nordique. Depuis la première Traversée en 1994, il ne s'est pas passé une année sans que des adeptes de camping d'hiver ne l'affrontent.

Après le « marathon » de Tania Rancourt et de J.-F. Aubin les 5, 6 et 7 février derniers, trois autres aventuriers l'ont skié du 13 au 17 février. Il s'agit de Mike Caudron, Benjamin Trudel ainsi que Patrick Girouard, les deux derniers étant déjà des habitués de cette aventure.

« Nous avions devancé cette expédition à la mi-février pour s'assurer d'avoir du froid; or Dame Nature s'en est encore mêlée et nous a joué un vilain tour avec un + 6 degrés pluvieux mercredi. » Patrick Girouard

Dans l'ensemble la randonnée s'est bien déroulée, mais ils ont dû affronter la slushe dans le Narrow et ensuite la pluie du mercredi 15 février. La neige était collante, la glisse ardue et les vêtements imbibés à la fin de la journée.

Au campement ce soir-là, ils ont dû allumer les réchauds dans les tentes pour sécher leurs vêtements.

Les trois comparses ont complété les cent kilomètres du parcours le vendredi 17 février à l'aréna de La Sarre.

Deux jeunes visiteurs Français apprivoisent l'hiver à Palmarolle

Jean-Pierre Robichaud

Augustin et Lylas, neveux de nos concitoyens français du rang 7, Émilie et Fred, étaient en visite chez nous avec leurs parents, Audrey et Benoit, fin février et début mars. Âgés respectivement de 10 et 5 ans, ils ont été initiés notamment à la pêche sur la glace, la motoneige, le traineau à chien ainsi que d'une journée de plein air au camp Labonté sur les bords de la Dagenais.

Fallait les voir le premier mars dernier, émerveillés, se rouler et ramper dans la poudreuse de la veille, se lancer des balles de neige et fabriquer chacun leur bonhomme, aussi magnifique l'un que l'autre.

L'ainé, Augustin, fier de ses deux broquets attrapés quelques jours auparavant à Gallichan, a insisté pour tendre ses lignes devant le camp, espérant répéter l'exploit. D'une patience exemplaire, tel un pêcheur expérimenté, il ne quitta pas ses lignes pendant près de deux heures, malheureusement sans succès cette fois-là.



Quant à Lylas, elle adore la motoneige et le traineau trois skis attaché derrière. « Plus vite tonton, plus vite », ne cesse-t-elle de crier à son oncle Fred.

Rappelons qu'Émilie Daraize et Fred Macé en sont à la deuxième vague de visiteurs compatriotes chez eux cet hiver. Il y a quelques semaines, ils hébergeaient les parents et la grand-mère de Fred pour un séjour d'une vingtaine de jours.

Bien ancrés dans leur milieu abitibien et palmarollois, Émilie et Fred sont fiers de faire connaître à leurs visiteurs les beautés et les activités hivernales du territoire ainsi que de leur faire prendre un bain de culture locale, de laquelle ils sont eux-mêmes bien imprégnés.

Le bénévole, une espèce en voie d'extinction?

Jean-Pierre Robichaud

On parle souvent de certaines espèces menacées au Québec, notamment la rainette faux-grillon, le chevalier cuirvé, le caribou forestier ou le béluga.

Or il y en est une autre, en voie de disparition, dont on parle peu : le bénévole. Pour l'heure, malgré sa précarité, il semble encore résilient. Cependant, la culture du bénévolat s'étiolle lentement pour faire place au je, me, moi. Nous sommes à l'ère de l'individualisme, du solitarisme et du renfermement sur soi.

Le bénévole, pour ce qu'il en reste, semble appartenir à un autre âge. Soulignons en outre que le bénévolat communautaire est surtout un « sport » féminin.

Cela m'a frappé de plein fouet dernièrement quand j'ai accompagné ma conjointe à un souper honorant une trentaine de bénévoles du Comptoir familial (friperie) de notre village. La moyenne d'âge des quelque 75 convives présents m'a semblé se situer autour de 65 - 67 ans. Que des têtes blanches (loin de moi l'idée de faire de l'âgeisme), à l'exception de deux ou trois grisonnantes. Saluons d'emblée la passion et le dévouement de toutes ces femmes volontaires dont la flamme est entretenue par le Chapitre des Chevaliers de Colomb de Palmarolle.



Tous les secteurs sociaux-communautaires font face à ce phénomène d'extinction. Chez nous, de grands événements servant à financer des organismes communautaires ont mis les clés dans la porte au fil du temps faute de bénévoles. Mentionnons notamment le Bal des Semences, le Bal des Foins, et plus récemment, deux Rodéos du Camion. Ce sont des centaines de milliers de dollars qui ne seront plus injectés dans les milieux communautaires.

Or qu'en sera-t-il dans cinq ans, dans dix ans quand cette dernière vague de bénévoles s'échouera lentement sur la grève?

Y aura-t-il autre chose pour remplacer ces gens indispensables au bien-être des plus démunis et de façon plus large, à la cohésion sociale de tous les citoyens? Deviendrons-nous, dans nos petits milieux ruraux, des anonymes comme dans les grandes villes, chacun se pré-occupant de sa propre personne et restant étranger à l'autre?

Lors des dernières élections municipales, nous avons pu constater que plusieurs jeunes ont décidé de s'impliquer dans l'action politique locale. Souhaitons que ce mouvement, ce nouvel intérêt de la jeunesse pour l'implication sociale fasse boule de neige et se répercute éventuellement jusque sur le plancher des vaches de l'action communautaire.

Une grande bénévole prend sa retraite



Eh bien oui, à 86 ans c'est très respectable de prendre un peu de repos pour soi.

Solange Nicol prend sa retraite après avoir donné beaucoup de son temps et de son énergie au service du Comptoir familial des Chevaliers de Colomb.

Solange était très rigoureuse dans le classement des vêtements veillant méticuleusement à ce qu'ils soient propres et toujours bien rangés.

Lors du Souper des bénévoles du 25 février dernier, les Chevaliers ont souligné son départ en lui rendant hommage pour toutes ces années de service au Comptoir familial.

Conseil 12007 Chevaliers de Colomb de Palmarolle

Un doux parfum d'Andalousie dans le Journal de mars et avril

Jean-Pierre Robichaud



Saviez-vous que les numéros de mars et avril du Journal Le Pont ont été produits en Andalousie, communauté autonome du sud de l'Espagne?

En effet, après que les textes eurent traversé l'Atlantique, notre infographiste, Christiane Plante, a fait le montage du Journal de là-bas où elle était en vacances puis l'a retourné pour impression à La Sarre.

C'est ce que permet la technologie d'aujourd'hui. Avec un portable sous le bras, le travail peut s'effectuer de partout sur la planète, et ce, en temps réel.

L'Andalousie étant grande productrice d'olives, d'oranges et de citron, c'est la raison pour laquelle ce numéro semblait dégager un subtil parfum d'oliveraie et d'orangerie.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

Bureau Amos :
☎ 819 444-5007
📍 259, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1

Bureau La Sarre :
☎ 819 339-7707
📍 29, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N5

Semons l'espoir...



Francine Gauthier

Les beaux jours revenus, allongés par l'annonce du printemps attendu, la sève recommence à circuler dans le vivant jusqu'à réveiller l'ardeur qui dort au cœur de nous... D'ici une cinquantaine de jours, les bourgeons se gonfleront, pressés d'éclorre dans l'espoir de répondre à la lumière bleue du satellite naturel de la terre d'une part, puis de s'épanouir dans la luminosité rayonnante de l'astre du jour d'autre part. Ils déploieront ce vert si tendre, exercé depuis des millénaires à la captation de la photosynthèse à qui nous devons en quelque sorte, la vie sur cette terre! Quelle chance inouïe nous avons de vivre et d'évoluer sur cette prodigieuse planète!

En cette deuxième moitié du mois de mars, puisqu'au moment d'écrire ces lignes, nous sommes au seuil de la nouvelle lune et que le moment des semis arrive à grands pas, les préparatifs vont bon train pour préparer la nouvelle saison du jardinage. Nous y voilà! Encore que certains ne prêtent aucune crédibilité aux incitatifs de la lune à son ascendant à l'égard de l'effet de leur impact sur le règne végétal, nous savons depuis des lustres qu'elle influence tout ce qui est vivant, dans la mesure où toutes les conditions idéales sont réunies et maintenues avec force vigilance par le jardinier.

Allons-y donc et semons en début avril, pendant qu'il est encore temps – la lune est pleine le six - les semences qui dorment enveloppées dans l'ombre depuis des mois, pour les ramener à la vie et favoriser leur épanouissement jusqu'à ce qu'à leur tour, elles donnent la vie... Car la nature est ainsi faite qu'elle avance en boucle et multiplie ses bienfaits au profit de tous. Les semis partis tôt au printemps auront tôt fait de prospérer, de prendre de l'ampleur grâce aux bons soins prodigués en termes de contenants adéquats propices à la prolifération de racines et, une fois au jardin, de prendre encore



de l'expansion, de s'épanouir, de porter nombre de fleurs, d'exploser littéralement, d'embellir l'environnement, et ces mêmes plantes de susciter la gratitude du jardinier, en droit de considérer tant son travail assidu que sa récompense et ceci, dans un même regard... Avec le soleil et la pluie comme alliés, le bonheur est à portée de main.

Ainsi, l'on peut redonner toute la symbolique qui s'y rattache à ce simple geste de faire ses semis au printemps, à ce réflexe fidèle de célébrer annuellement le retour de la belle saison. Cette symbolique est fondée en toute légitimité sur l'espoir, celui du renouveau. Ce geste de persistance le printemps venu signifie beaucoup de choses : il témoigne d'une animation soudaine, mais réfléchie. Il faut y voir une intention, la nécessité de s'inclure, de s'associer à la nature en éveil, de participer, d'entrer dans la danse et de vibrer avec le vivant pour mieux vivre le moment présent dans une ode à la beauté de la vie qui bat. Car tout bouge d'un jour à l'autre et évolue au rythme changeant des saisons qui se succèdent.

Votre promenade au jardin de bon matin vous comble inévitablement. Vous en tirez tout l'élan que vous cherchiez en vous-même au lever du lit pour traverser la journée qui vous attend en découvrant la rose éclore et bientôt sa suite, dans les vagues de floraisons colorées. Un autre matin, une douce brise vous remplit soudain plein les narines d'un parfum que votre souvenir avait gardé précieusement en mémoire. Vous accueillez ce baume et ne pouvez réprimer l'envie de vous en enivrer longuement. Ce parfum vous transforme et vous soulève de gratitude. Voilà le jardin aux délices qui se révèle chaque jour différent, réservant ses merveilleuses surprises pour les jours gris où vos humeurs fluctuent...

Vous ne sauriez mieux cultiver la joie qu'en jardinant!



La reprise du logement

Lise Bouillon

P.S. Le début de cet article a paru dans le journal du mois de mars dernier.

Le propriétaire doit aussi respecter les délais suivants lorsqu'il envoie l'avis :

Durée du bail	L'avis doit être envoyé au plus tard
Bail de plus de 6 mois	6 mois avant la fin d'un bail
Bail de 6 mois ou moins	1 mois avant la fin du bail
Bail à durée indéterminée	6 mois avant la date prévue de la reprise

Le propriétaire peut utiliser le modèle d'avis de reprise de logement du Tribunal administratif du logement (TAL) pour rédiger l'avis.

Attention!

Le propriétaire n'est pas obligé d'offrir une indemnité au locataire lorsqu'il reprend le logement. Le propriétaire peut toutefois choisir d'en offrir une.

Toutefois, si le propriétaire doit faire une demande au Tribunal administratif du logement (TAL) pour reprendre le logement, le tribunal peut, entre autres, imposer le paiement des frais de déménagement du locataire.

Les options du locataire face à l'avis

Le locataire peut accepter ou refuser la reprise du logement. Le locataire a un mois après avoir reçu l'avis pour informer le propriétaire de sa décision. Le locataire qui ne répond pas à l'avis est considéré avoir refusé la reprise.

Le locataire et le propriétaire peuvent également négocier une entente pour mettre fin au bail. Par exemple, l'entente peut prévoir que le locataire quittera le logement à une certaine date, en échange d'une somme d'argent du propriétaire.

Les options du propriétaire face à un refus du locataire

Si le locataire refuse la reprise du logement, ou si le locataire et le propriétaire n'arrivent pas à s'entendre, le propriétaire a deux choix :

- décider de ne pas reprendre le logement.
- demander l'autorisation du TAL pour reprendre le logement.

Le propriétaire qui veut reprendre le logement malgré le refus du locataire doit être autorisé par le TAL. Il doit faire sa demande au plus tard un mois après que le locataire a refusé la reprise.

La date du refus correspond soit à :

- la date où le locataire a refusé explicitement de quitter,
- ou un mois après la date d'envoi de l'avis, si le locataire ne répond pas à l'avis.

Le propriétaire est responsable de sa demande au TAL. Son dossier peut être fermé si la procédure n'est pas respectée. Pour en savoir plus sur la procédure, consultez notre article L'audition devant le Tribunal administratif du logement.

L'audition au TAL

Lors de l'audition devant le TAL, le propriétaire doit prouver qu'il veut réellement reprendre le logement pour les raisons mentionnées dans l'avis et non pour d'autres raisons. Par exemple, il ne peut pas reprendre le logement pour faire quitter le locataire.

Si le TAL autorise la reprise, il peut aussi imposer des conditions, comme fixer le montant des frais de déménagement raisonnables pour le locataire ou reporter la date de son départ.

Si le TAL refuse la reprise, le locataire peut continuer à occuper son logement et le bail se poursuit comme prévu. Si la décision est rendue après la date limite pour modifier ou mettre fin au bail, celui-ci sera renouvelé automatiquement. Cependant, le propriétaire peut demander au TAL de fixer le loyer dans le mois suivant la décision.

Quand la reprise du logement a lieu

Si le locataire accepte la reprise du logement, celle-ci a normalement lieu à la date indiquée dans l'avis.

La reprise du logement peut avoir lieu plus tard qu'à la date indiquée dans l'avis si le locataire et le propriétaire s'entendent ou si le TAL l'ordonne.

Malgré toutes les démarches qui peuvent avoir eu lieu, le bail est automatiquement renouvelé si le locataire continue à habiter le logement avec la permission du propriétaire après la date prévue de la reprise.

La mauvaise foi du propriétaire

Le locataire peut demander au TAL d'être dédommagé si le propriétaire a repris son logement de mauvaise foi. Le locataire peut demander ce dédommagement même s'il a accepté la reprise. Il a trois ans après avoir découvert que le propriétaire a agi de mauvaise foi pour faire sa demande au TAL.

Il y a mauvaise foi lorsque la reprise est faite pour une autre raison que celles permises par la loi, lorsque la reprise est faite sous de faux prétextes, lorsqu'elle est faite pour nuire au locataire ou lorsque le propriétaire agit de façon excessive ou déraisonnable.

Par exemple, il y a mauvaise foi si le propriétaire prétend reprendre le logement pour y habiter lui-même, mais loue finalement le logement à un loyer plus élevé à un autre locataire.

Le propriétaire peut même être condamné à payer des dommages punitifs, c'est-à-dire une somme supplémentaire pour le punir de ses actions de mauvaise foi.

www.educaloi.gc.ca/capsules/la-reprise-du-logement



Cercle de fermières Palmarolle n° 31



Un bel atelier découverte *Bombe de bain et bricolage de boites* a eu lieu le 27 février dernier.

Ce fut très apprécié des participantes bien accompagnées de tantes ou de grands-mamans qui ont été d'une grande aide. Merci de votre collaboration!



L'atelier/rencontre avec la nutritionniste Ariel Comtois fut également une réussite. Merci aux 15 participantes. Nous avons révisé, appris, compris de bonnes notions en nutrition. Elle nous a également fait une mise à jour des modifications du *Guide alimentaire canadien*. Un grand merci.

Après cette mini-conférence, un atelier d'initiation sur les points de base de la broderie fut donné par Lisette Guertin. Merci à toutes les participantes pour cette belle soirée!

N'oubliez pas notre prochain rendez-vous... **12 avril : réunion régulière.** On porte du bleu (car avril est le mois de l'autisme), artisanes à l'œuvre, bouchées de Pâques.

➤ **7 avril** : atelier de 10 h à 16 h à la salle municipale.

Tricot pour Préma-Québec (pour le projet demandé, voir le lien sur la page Facebook des Fermières).

L'assemblée générale annuelle s'en vient; les bulletins de mise en candidature seront disponibles pour les postes à pourvoir.

Mélanie Hamelin, responsable des communications

Patins à roulettes



Gilles Fortier

Avec le printemps qui s'en vient, il est temps de sortir les patins à roulettes.

Nous savons tous que ça ne date pas d'aujourd'hui. L'invention des premiers patins revient à un Français du nom de Charles-Louis Petitbled, dans les années 1800. Il s'agissait d'une planche de bois et trois roulettes.

En 1849, Louis Legrand réinvente le patin; il lui met une quatrième roulette, soit deux en avant et deux en arrière. En 1863, James Léonard Plimpton, un inventeur des États-Unis, reprend l'idée et ajoute un pivot en avant et en arrière et, en plus, un coussin en caoutchouc sous les pivots, ce qui permet beaucoup plus de liberté et, bien sûr, ils sont ajustables en longueur.

Ces patins ont fait fureur! Plus encore, de nos jours le procédé n'a pas changé. Pour les deux paires que je vous présente, la première a été fabriquée au début des années '60 par Globe Union Inc. de Milwaukee USA. Cette compagnie, qui a existé de 1949 à 1963, fabriquait différents produits pour plusieurs compagnies. Sears achetait 75 % de sa production de patins.

Pour la deuxième paire, la seule info que j'ai est : fabriqué au Canada, modèle no : 24. Selon moi, par l'apparence des roulettes qui diffèrent beaucoup de l'autre, elle daterait plus du début des années '50. Evidemment je peux me tromper.



Merci pour votre confiance!

**C'est avec beaucoup de plaisir
que le travail continue.**

Gardons contact!

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733
33-A, rue Gambelle Ouest, RC 15
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3



Restaurant Au Ptit Bonheur



Services offerts

- Menu du jour*
- Repas pour emporter*
- Brunch du dimanche*
- Salle privée*
- Terrasse*

(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Bordenaveau, Guy Belanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



SOUFFRIR LÂCHER PRISE

Dolores Guertin-Audet



Cette incapacité à lâcher prise ruine notre paix intérieure.

Combien de fois refusons-nous de pardonner simplement par orgueil, parce que nous nous disons « *Ce n'est pas à moi à faire un effort* ». Cette manière de penser entretient le souvenir et la douleur de l'offense, nous accroche au passé et nous conduit à la souffrance... Déjà, j'ai animé une formation sur le pardon; les dames étaient grandement intéressées et j'avais remarqué une personne qui semblait l'être davantage. Elle suivait les activités avec une certaine application sans trop s'exprimer, mais elle me regardait sans cesse comme si elle ne voulait rien manquer... Puis vint le temps des fêtes, elle m'a adressé une lettre pour me dire combien je lui avais fait du bien lors de cette session et en m'exprimant beaucoup d'éloges; j'ai senti à quel point elle était heureuse probablement libérée de quelque chose difficile à passer. Cette personne est décédée maintenant et je pense qu'elle est partie dans la paix; je ne l'ai jamais oubliée.

Nous devons avoir la capacité unique d'accepter ce que nous ne pouvons pas contrôler pour nous libérer du passé et de la souffrance.

À force de tout contrôler, les risques de vivre de la déception, des regrets et de la culpabilité augmentent monstrueusement et plus le besoin de contrôle augmente, plus les souffrances risquent de se manifester. Peu importe ce qui nous arrive, c'est toujours notre façon de nous accrocher aux événements qui est source de souffrance; il s'agit parfois de changer un peu notre réaction dans la manière de voir les choses face aux différentes situations.

Lorsque nous acceptons de ne rien pouvoir changer à ce que nous ne contrôlons pas; une profonde libération se manifeste... Attention : il ne s'agit pas de refuser de s'affirmer ou de se défendre dans une situation où nos actions positives peuvent faire la différence lorsque nous avons au moins un certain contrôle.

Ne laissons pas cette incapacité à lâcher prise ruiner notre paix intérieure!

Livre à conseiller : Réussir enfin à lâcher prise par Nicolas Sarrasin (Comment se soulager du poids du passé et de la souffrance?)

Réunions du mouvement des femmes chrétiennes

Nouveau programme d'action pour 5 rencontres :

Lieu : Club Les chevaliers d'Iberville (Ancien relais motoneige de Gallichan), 325, rue Coulombe, Gallichan.

DES RACINES



ET...

DES AILES

↳ Voler plus haut...

Si la croissance personnelle vous intéresse et voulez vous joindre à nous.

Bienvenue aux membres et non-membres.

2023-03-30 : but = éveiller notre capacité de changement et d'adaptation.

13 h à 16 h; incluant une activité d'Art-thérapie.

*Téléphoner à Josée Corriveau (présidente)
pour inscription au 819 787-6264*

COMMUNIQUÉ

Mercredi le 12 avril 2023

à 19 h à l'église de Palmarolle

L'Assemblée de fabrique invite les paroissiennes et paroissiens de même que les représentantes et représentants d'organismes de notre communauté à se joindre à elle pour une rencontre très importante sur l'avenir de notre église.

Le but de cette rencontre est de faire connaître la situation actuelle de la fabrique et de réunir des idées et des suggestions en vue de solutions efficaces et réalistes à la survie de notre mission.

Soyez des nôtres ! Nous vous attendons en grand nombre.

Martine Lapointe, marguillière



Prochaine séance du conseil 3 avril 2023

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Les séances ont lieu à 19 h à la grande salle du centre communautaire au 124, rue Principale, Palmarolle.

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil à partir de 18 h 55.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le bureau municipal sera fermé pour le congé de Pâques, le vendredi 7 avril ainsi que le lundi 10 avril 2023.

TAXES FONCIÈRES VERSEMENTS 2023

Les taxes sont payables en 6 versements comme stipulé au Règlement n° 314. Il est très important pour vous de faire vos versements aux dates indiquées sur vos coupons de paiement afin d'éviter de payer des intérêts.

Les dates des versements sont :

- 22 mars 2023
- 11 mai 2023
- 30 juin 2023
- 21 août 2023
- 10 octobre 2023
- 29 novembre 2023

Prenez note que la municipalité n'envoie pas d'état de compte.

CAMP DE JOUR 2023

Le camp de jour 2023, qui aura lieu à l'aréna Rogatien Vachon de Palmarolle, se déroulera du lundi au jeudi, du 26 juin au 17 août inclusivement (8 semaines). Les heures du camp sont de 7 h 30 à 17 h.

Coût d'inscription pour les résidents de Palmarolle :

1^{er} enfant : 450 \$ 2^e enfant : 430 \$ 3^e enfant : 410 \$

Coût d'inscription pour les non-résidents de Palmarolle :

1^{er} enfant : 550 \$ 2^e enfant : 530 \$ 3^e enfant : 510 \$

(Possibilité de payer en deux versements, soit un premier au plus tard le 15 mai et l'autre versement au plus tard le 10 juillet 2023).

La période d'inscription pour le camp de jour débutera le 3 avril 2023. À partir de cette date, pour vous procurer un formulaire d'inscription, visiter notre site web palmarolle.ao.ca sous l'onglet « Camp de jour » ou procurez-le-vous directement au bureau municipal situé au 499, route 390, Palmarolle.

Veuillez noter que du 3 avril au 1^{er} mai 2023, la priorité est d'abord donnée aux résidents de la municipalité sur une base de premier arrivé, premier servi. Les non-résidents sont invités à remplir le formulaire et le rapporter à la municipalité pour conserver leur position sur la liste de rappel.

Nous communiquerons avec les parents au plus tard le 31 mai pour confirmer la place de l'enfant au camp de jour.



Bibliothèque municipale

La tarification de la bibliothèque municipale subira également une légère hausse.

Abonnement annuel 14 ans et moins : 5 \$

Abonnement annuel 15 ans et plus : 8 \$

Abonnement annuel famille : 15 \$

Amende par jour de retard : 0,25 \$

L'entrée en vigueur de ce changement est fixée au 1^{er} avril 2023.

Avis public d'élection

ERRATUM

Municipalité de Palmarolle

Date du scrutin 2023-04-30

Par cet avis public, Isabelle Moisan, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 3
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 mars au 31 mars 2023

Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 31 mars 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **de 10h à 20h le dimanche 30 avril 2023**

Jour de vote par anticipation : **de 12h à 20h le dimanche 23 avril 2023**

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Kathleen Asselin

4. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Isabelle Moisan
499, route 393, Palmarolle, Québec, J0Z 3C0
819-787-2303 poste 222

Secrétaire d'élection

Kathleen Asselin
499, route 393, Palmarolle, Québec, J0Z 3C0
819-787-2303 poste 223

Signature

Donné à Palmarolle le 27 février 2023



Présidente ou président d'élection

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité de Palmarolle

Date du scrutin : 30 avril 2023

Par cet avis public, Isabelle Moisan présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 27 février 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 27 février 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 13 avril 2023.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

499, Route 393 Numéro et voie	App.	Palmarolle Municipalité	J0Z 3C0 Code postal
819-787-2303 Numéro de téléphone	222 Poste		

SIGNATURE

Donné à Palmarolle
Isabelle Moisan
Présidente ou président d'élection

le

2023	03	01
année	mois	jour

Nouvelle Tarification Studio Santé à compter du 1 avril 2023

	Résident		Non-Résident	
	Prix (avant Tx)	Total (tx inclus)	Prix (avant Tx)	Total (tx inclus)
Adultes				
1 semaine	13,05 \$	15,00 \$	13,05 \$	15,00 \$
1 mois	43,49 \$	50,00 \$	43,49 \$	50,00 \$
3 mois	91,32 \$	105,00 \$	100,02 \$	115,00 \$
6 mois	156,56 \$	180,00 \$	165,25 \$	190,00 \$
1 an	260,93 \$	300,00 \$	269,62 \$	310,00 \$
Étudiants				
1 semaine	8,70 \$	10,00 \$	8,70 \$	10,00 \$
1 mois	34,79 \$	40,00 \$	34,79 \$	40,00 \$
3 mois	78,28 \$	90,00 \$	78,28 \$	90,00 \$
6 mois	130,46 \$	150,00 \$	130,46 \$	150,00 \$
1 an	208,74 \$	240,00 \$	208,74 \$	240,00 \$
Couples ou Duo (2 pers.)				
1 semaine	21,74 \$	25,00 \$	21,74 \$	25,00 \$
1 mois	69,58 \$	80,00 \$	69,58 \$	80,00 \$
3 mois	156,56 \$	180,00 \$	165,25 \$	190,00 \$
6 mois	260,93 \$	300,00 \$	269,62 \$	310,00 \$
1 an	417,48 \$	480,00 \$	426,18 \$	490,00 \$
Familles (4 à 6 pers.)				
1 semaine	26,09 \$	30,00 \$	26,09 \$	30,00 \$
1 mois	78,28 \$	90,00 \$	78,28 \$	90,00 \$
3 mois	169,60 \$	195,00 \$	178,30 \$	205,00 \$
6 mois	287,02 \$	330,00 \$	295,72 \$	340,00 \$
1 an	469,67 \$	540,00 \$	478,37 \$	550,01 \$
À la Séance	8,70 \$	10,00 \$	8,70 \$	10,00 \$
Personne de 60 ans et + 10% de rabais (NOUVEAUTÉ)				
Dépôt 20,00\$ pour la puce				
Accès au Studio Santé 7 j / 7 entre 5h et 23h				

STUDIO SANTÉ DESJARDINS

À compter du 1^{er} avril 2023, une nouvelle charte de tarification entrera en vigueur pour les abonnements au Studio Santé Desjardins.

Nouveauté :

Les personnes de 60 ans et plus obtiendront désormais un rabais de 10 % sur leur abonnement en présentant une preuve d'âge!

Définitions:

Étudiant:	Enfant et adolescent de 18 ans et moins ou personne de 18 ans et plus pouvant prouver qu'il est aux études (carte étudiante valide)
Adulte:	Personne de 18 ans et plus
Couple ou Duo:	2 adultes ou 1 parent avec son enfant qui habitent à la même adresse résidentielle.
Famille:	Au moins 3 personnes qui habitent à la même adresse résidentielle comprenant 1 ou 2 adultes et des enfants âgés de moins de 18 ans.

Dessiner c'est comparer

Louisa Nicol

La grammaire visuelle : pourquoi suis-je inspirée par le modèle vivant nu? La question m'a été posée par deux amies artistes, Jocelyne Caron et Jeanine Provost, lors d'une visite d'exposition sur le dessin à la Maison de la culture d'Amos.

Je dois en premier lieu préciser la difficulté de dessiner un personnage en comparaison à un arbre ou une fleur. Un arbre avec une branche placée de travers à toujours l'air d'un arbre, tandis que le personnage avec un bras trop court ou mal placé semble déséquilibré et sa représentation nous agace. Le modèle vivant est plus intéressant qu'un arbre, une roche ou une fleur. Sur-tout parce que c'est plus difficile.

Le croquis, le dessin à l'aveugle, la lecture à vue du modèle et le dessin poussé sont des exercices comme une gymnastique pour l'artiste. Le modèle habillé ou nu : la grammaire visuelle. Avec des vêtements, il est difficile de saisir les proportions du corps, de la taille, de la longueur des jambes, des bras, de toutes les flexions du coude et du genou. Mal placés nous pouvons camoufler notre ignorance par les plis des vêtements.

Le modèle vivant nu et le portrait demandent tous les deux une grande rigueur. C'est la source d'apprentissage des proportions du corps et du visage. La rondeur, l'ovale pour le visage, la distance entre les yeux, le nez fin ou épaté, la bouche, les lèvres sont-elles minces ou charnues?

Pour les proportions du corps : calculer la dimension de la tête en rapport avec la grandeur de la personne, vérifier où arrive la taille de la personne, le siège lorsque la personne est assise, vérifier la longueur des jambes, etc. C'est le même travail à faire avec un animal, en l'occurrence un cheval : dimension de la tête = unité de mesure à comparer à la longueur des pattes, à la longueur du corps du poitrail à l'arrière-train, la largeur du tronc de l'ars au garrot.

L'humain fut toujours le principal sujet de nombreux artistes de toutes les époques. Donc on peut dire que dessiner c'est comparer.

À suivre...





PAR JOCELYNE LAPOINTE-BOURGEOIS



Les Lapointe à l'école anglaise

L'été est terminé, il fallut commencer à se préparer pour l'école. J'étais nerveuse parce que je savais que tout serait en anglais. Mes cousins et cousines seraient dans une école complètement différente de la nôtre. Après avoir passé un bel été avec eux autres, la réalité prenait place. Une nouvelle expérience commençait.

C'est seulement quand nous sommes arrivés à l'école, qu'on a appris où on irait. Marjolaine resterait à cette école, mais Lise et moi on devait prendre un autobus pour se rendre à l'autre bout de la ville. Quant à Claude, il serait dans une autre école parce qu'il avait 14 ans. Il pouvait marcher de chez nous jusqu'à son école. Michel irait à la maternelle catholique dirigée par des religieuses. Les jumeaux d'oncle Gérard seraient aussi à cette école. Mario n'avait que 3 ans, mais ma tante Carmen a su convaincre les religieuses de le prendre quand même parce que maman et papa devaient travailler et on n'avait personne pour prendre soin de lui. Les religieuses parlaient aussi le français, ce qui aidait Mario et Michel. D'ailleurs, à l'automne, les religieuses avaient dit à maman qu'elles n'avaient plus besoin de répéter en français pour Michel. L'anglais s'apprend vite quand on est jeune.

Lise et moi on était correctes parce qu'on allait à la même école, mais pour notre pauvre petite Marjolaine c'était une autre histoire. En plus, si je ne me trompe pas, elle nous avait dit que quand est venu le temps de manger ses sandwichs le midi, il y avait des petites fourmis dans sa boîte à lunch.

L'autobus qui nous conduisait à notre école revenait à l'école de Marjolaine plus tard. Ça

fait qu'elle devait marcher seule à la maison. Son école était clôturée tout le tour avec plusieurs portes de sortie qui donnaient sur les rues autour de l'école. Quand Marjolaine est sortie de l'école, elle a pris la mauvaise porte. Elle ne reconnaissait pas la rue et ne savait plus quel bord prendre. Un pur adon, maman et Tante Germaine, qui revenaient du travail, avaient pris cette rue. Elles ont vu Marjolaine sur le trottoir qui pleurait. J'ai même envie de pleurer juste à écrire cette histoire. Pauvre petite sœur! Elles sont reparties à l'école avec Marjolaine pour lui montrer quelle porte de sortie elle devait prendre pour retourner chez nous. Disons que ça ne commençait pas bien l'année pour elle.

Lorsque je suis arrivée dans ma classe, j'ai appris qu'il y avait treize élèves qui venaient du Nouveau-Brunswick. Ils étaient tous bilingues. Wow! Quel soulagement! Je me sentais moins perdue. Ils m'aidaient quand je ne comprenais pas ce que disait le professeur. De temps en temps, il fallait lire à tour de rôle. Quand c'était mon tour et que je finissais de lire, le professeur et les élèves applaudissaient. C'est certain que je n'avais pas la bonne prononciation pour plusieurs mots, mais quand même ils voulaient m'encourager. Quand j'entendais des applaudissements venir de la classe voisine, je savais que Lise venait de lire à son tour. C'est tellement de bons souvenirs! Lise m'a dit que quand elle allait au tableau pour les mathématiques, ils applaudissaient aussi quand elle avait la bonne réponse. Ce n'est pas trop compliqué pourtant des chiffres que ce soit anglais ou français...

À notre école, on avait droit à un diner chaud à tous les midis. Mes parents devaient payer 25 cents par jour par enfant et l'état du Massachusetts payait la différence. Moi, qui n'aimait pas les oignons du tout, j'ai vite appris à en manger parce qu'il y en avait dans la nourriture. La seule chose que je ne mangeais pas c'étaient les épinards cuits. Je trouvais que ça ressemblait à un gros tas de foin détrempé. Le garçon derrière moi me demandait de les lui donner. Ouf! Bon débarras!

À la récréation, on pratiquait comme cheerleaders. Je ne parlais presque pas anglais et je n'avais aucune idée de ce que je disais, mais je suivais les autres filles. Je me rappelle qu'on disait « Salt & Pepper, Salt & Pepper, Shake, Shake, Shake ». Au moins cette phrase-là, je pouvais la dire! Haha! Une fois, pendant qu'on était à la récréation, une fille m'a demandé de tenir son pot de verre pendant qu'elle cherchait des insectes. Il y avait du foin dans le cruchon. Par curiosité, je me suis mise à regarder le pourtour du pot pour voir ce qu'il y avait. Tout à coup j'ai vu une petite couleuvre qui grimpait par-dessus le foin. J'ai lâché un cri de mort et le pot est tombé par terre. Heureusement qu'il ne s'est pas cassé. La fille n'était pas contente mais que veux-tu? Je pensais mourir drette là! Il y avait juste de la vitre qui séparait ma main de la couleuvre. Je pense que c'est vraiment à cet instant que j'ai commencé à avoir une phobie des reptiles. Bon, parlons de choses moins stressantes si je ne veux pas faire des cauchemars ce soir.

À suivre.




Toujours
à vos côtés

INVITATION

Assemblée générale annuelle

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

 **Lundi 17 avril 2023 | 18 h 30**

 **Salle Desjardins**
500, rue Principale
La Sarre (Québec)

 **Votez en ligne**

Dès la fin de la rencontre et jusqu'au
21 avril 2023, votez sur le partage des
excédents annuels (ristournes), en visitant :

- le site Web de la Caisse
- desjardins.com
- AccèsD

Nouveauté!

Si vous ne pouvez pas voter en ligne,
une **borne de votation** sera mise à votre
disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous!

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest